



Conseil d'Administration de l'ENTPE

17 novembre 2015

-

Déclaration Préalable

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Monsieur le directeur,

Ce dernier Conseil d'Administration de 2015 nous propose de poser les bases de l'ENTPE des années à venir, stratégiquement et budgétairement.

Le contrat d'objectifs 2016-2020 commence à se construire. Il s'organise autour des axes votés par cette instance et dessine un projet plutôt ambitieux pour l'école.

Ces premières briques nous semblent plus cohérentes que celles du précédent contrat et nous nous félicitons de l'importance donnée à plusieurs attentes du « cap 2020 » que nous vous avons remis en juin dernier. Nous serons par exemple attentifs à l'affirmation du rôle de creuset de l'ENTPE, à la valorisation de la double culture public-privé et à la concrétisation de la stratégie annoncée des alliances.

La question de la consolidation de la gouvernance de l'école comme celles de l'attractivité du recrutement et de l'employabilité des diplômés restent à être approfondies.

Le plan d'actions qui déclinera ce contrat d'objectifs doit être:

- Clair (actions simples et compréhensibles)
- Ordonné
- Borné (chaque action a une fin explicite)
- Piloté aux deux niveaux : un et un seul responsable pour chaque action, un comité de pilotage du plan, une revue de plan au minimum trimestrielle

C'est à cette condition que l'ambition affichée à ce stade aura une chance d'aboutir.

L'orientation budgétaire dont nous allons débattre va paradoxalement à contresens de cette ambition.

Alors même que nous revendiquons que l'école dispose en la matière d'une lisibilité pluriannuelle, le projet de budget rectificatif 2015 démontre que celle-ci ne dépasse pas 6 mois ! Ainsi, la baisse brutale de la dotation pour charge de service public en plein exercice, signe la trahison des engagements budgétaires de la tutelle ministérielle, condamne l'ENTPE à puiser dans son fonds de roulement pour rétablir l'équilibre, là où ce dernier devrait précisément servir à l'école pour développer son modèle et investir dans son avenir.

Pour 2016, le projet de budget qui nous est proposé franchit une nouvelle ligne jaune en actant notamment « la diminution du niveau de service pour la formation initiale ». Sachant qu'au vu de l'expérience tirée de l'exercice 2015, nous ne pouvons que douter de la réalité des moyens effectifs dont disposera l'école, et nous interrogeons par conséquent sur l'équilibre précaire de ce budget initial.

Ainsi, à l'occasion de ce CA, il est demandé aux administrateurs de voter un projet de budget actant la poursuite de la baisse des moyens alloués à l'ENTPE, sans disposer ni de la lisibilité sur une période suffisante pour peser les effets sur l'école des évolutions de la dotation, ni de la sincérité même quant au montant dont l'école pourra bénéficier en 2016.

Des administrateurs placés dans la situation d'assumer une lourde responsabilité, sans pour autant maîtriser l'évolution à moyen terme des ressources nécessaires au respect des engagements collectifs.

Nous ne pouvons l'accepter et attendons de ce CA une expression forte pour interpeller la tutelle ministérielle au plus haut niveau, pour obtenir, dans un contexte où les besoins exprimés vont croissants, un engagement politique quant à la pérennisation des moyens de l'ENTPE. .

Je vous remercie de votre attention.

Laurent JANVIER